

ATLAS DES PAYSAGES DE L'ORNE

Les crêtes forestières d'Andaine



Sommaire

	Pages
Introduction	3
Caractéristiques de l'unité paysagère	3
■ Structure paysagère n°1 : les marches de la forêt d'Andaine	6
■ Structure paysagère n°2 : la vallée bocagère mixte de la Vée, entre les crêtes	9
■ Structure paysagère n°3 : les vallonnements bocagers des Déserts	12
■ Matériaux et architecture	15
Qualification de l'unité paysagère	17
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	17
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	17
■ Entre modèles locaux et globaux, des motifs d'attachement partagés ou plus confidentiels	18
Les limites de l'unité paysagère	18
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	21
■ Dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	22
■ Les dynamiques perçues lors des ateliers	27
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	28
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	28
■ Atouts et opportunités	29
■ Faiblesses et menaces	29
Liste des communes concernées en tout ou partie	29



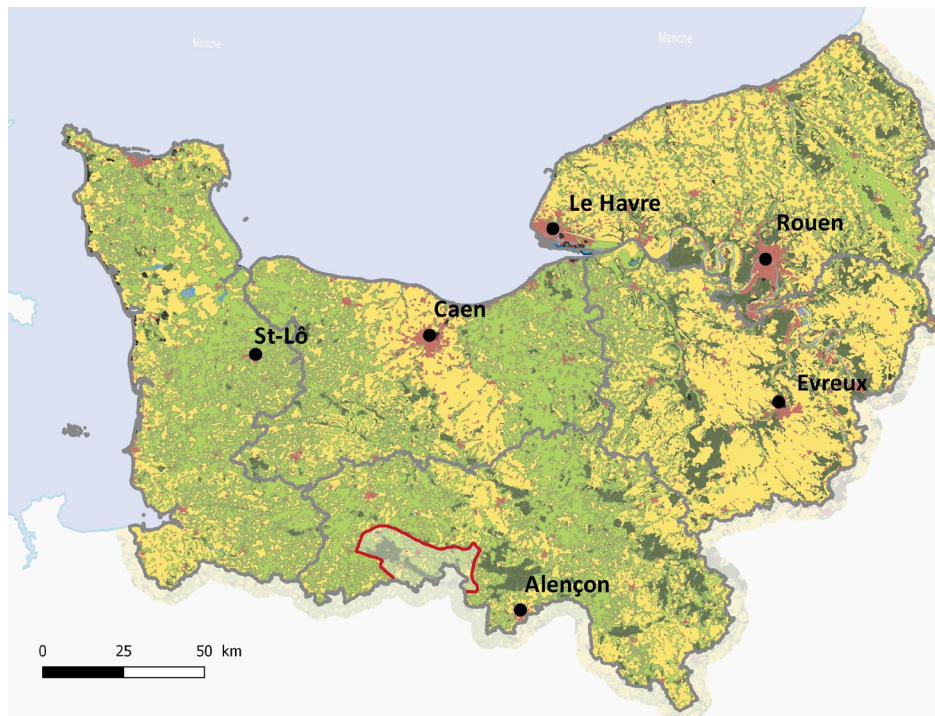
Légers vallonnements et forte présence du bocage. Vers Bagnoles de l'Orne.

Photo de couverture :
Fond de vallée, avec une maille bocagère arborée assez dense, qui encadre des parcelles pâturées. Vers La Coulonche.

Introduction

La faille géologique majeure, qui a participé à la création des crêtes d'Andaine, sur environ 30 km de la partie sud de l'unité, marque une limite franche avec la piroie du Domfrontais plus au sud.

Ces crêtes sont recouvertes par la vaste forêt d'Andaine et donnent son nom à l'unité. Ces « marches » transversales et parallèles ouvrent vers le nord, un paysage varié, plutôt bocager et harmonieux, qui développe crêtes semi-ouvertes, ondulations bocagères des Déserts et vallées bocagères et herbagères.



Localisation de l'unité paysagère des crêtes forestières d'Andaine au sein de la région Normandie .

Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire les traits caractéristiques d'un paysage (type de relief, composition, forme et trame des haies, implantation du bâti, matériaux et architecture...). Ceux-ci font partie des éléments qui permettent de le distinguer des paysages voisins, aux côtés de la qualification et de l'analyse des dynamiques (cf. parties suivantes).

L'unité est encadrée par un système de crêtes plus ou moins boisées, en limites nord et sud. Ces limites topographiques constituent des horizons forestiers qui ferment les vues et participent à donner une cohérence globale à l'unité à l'intérieur de laquelle des structures paysagères plus variées se déploient :

- **les marches de la forêt d'Andaine,**
- **la vallée bocagère mixte de la Vée, entre les crêtes,**
- **les vallonnements bocagers des Déserts.**

D'une manière générale, l'unité se caractérise par un relief marqué et d'aspect plutôt boisé et bocager. Les modulations du terrain ont participé à créer une multitude d'ambiances paysagères locales : fonds de vallons herbagés, coteaux boisés, système de reliefs arrondis et bocagers...

Au cœur de l'unité, et à l'interface des trois principales structures paysagères, la ville de la Ferté-Macé fait figure de centre urbain et de carrefour autour duquel s'organisent, de façon radioconcentrique, les principales routes du territoire (RD 18, RD 908, RD 916) et depuis lequel s'articulent les différentes structures.

LES CRÊTES FORESTIÈRES D'ANDAINE- Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité

Unité paysagère voisine :
"Le bocage de l'ouest Ornaïs et du Mortainais"

Unité paysagère voisine :
"Les collines étirées du sud de l'Houlme"

Unité paysagère voisine :
"La poiraa claire et humide de Domfront et ses coteaux"

2. La vallée bocagère mixte de la Vée, entre les crêtes

- Fond de vallée plat : présence de méandres, étangs et ripisylves de saules et peupliers.
- Présence de villages le long de la route principale en fond de vallée et en limite de rupture de pente.
- Routes de crête offrant des fenêtres paysagées sur la vallée.
- Versant nord de la vallée ondulé, bocager et partiellement boisé.
- Présence de petites parcelles pâturées et bordées de haies arbustives hautes à arborées.



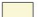

1. Les marches de la forêt d'Andaine

- Patrimoine industriel minier et anciens villages ouvriers au nord-ouest.
- Sur les hauteurs, forêt Domaniale mixte au découpage quadrangulaire.
- Présence d'une ville thermale, de gorges et de ravins.
- Au sud, crêtes boisées et versants bocagers avec fermes isolées et prés vergers.
- Plaine ouverte de grande culture en partie basse.

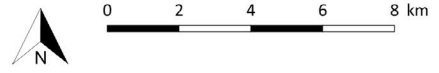
3. Les vallonnements bocagers des déserts

- Villages implantés en partie sommitale.
- Monts boisés aux affleurement granitiques.
- Entrelacs de reliefs arrondis au maillage bocager variable.
- Présence de prairies humides et d'étangs.
- Fonds de vallées herbagers et bocagers.

Légende :

Limites paysagères progressives	•••••	Zones urbanisées	
Limites paysagères nettes	—	Forêts/ Réseau bocager	
		Espaces agricoles	
		Réseau hydrographique	

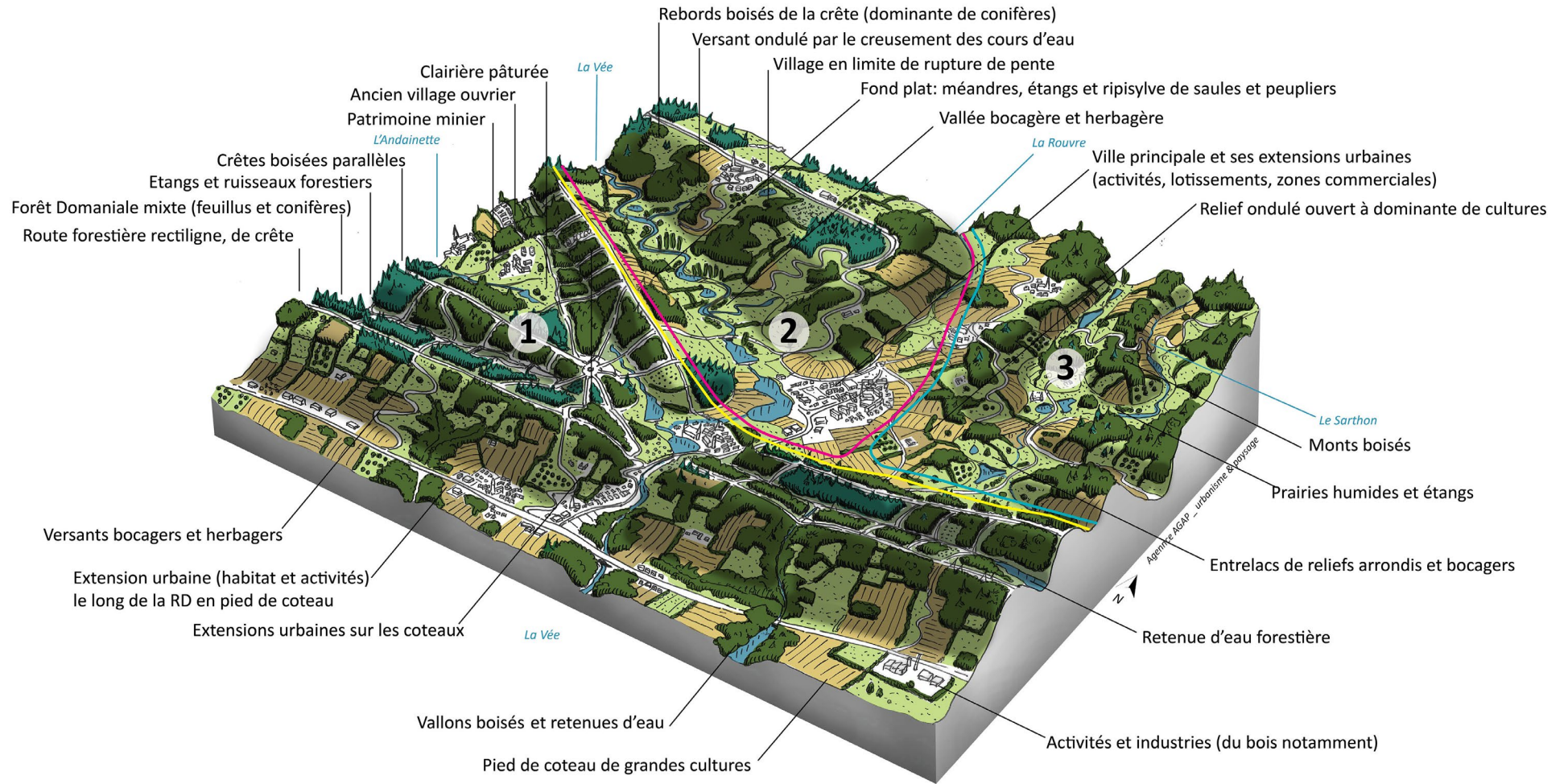
(Sources de la carte : IGN Bd TOPO, Corine Land Cover, Bd Alti) - Juillet 2017



Agence AGAP Urbanisme & Paysage

Atlas des paysages de l'Orne -
DREAL de Normandie

LES CRETES FORESTIERES D'ANDAINE - Caractérisation

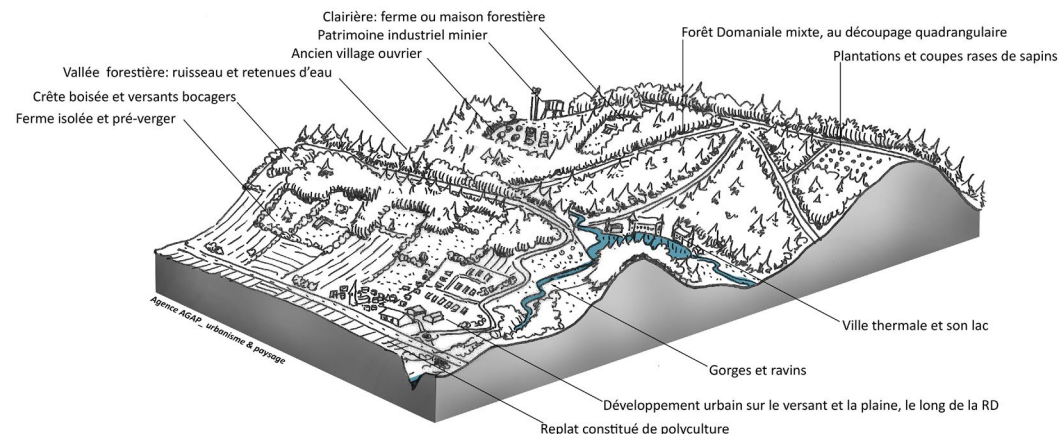


1. LES MARCHES DE LA VALLEE D'ANDAINE

2. LA VALLEE BOCAGÈRE MIXTE DE LA VEE, ENTRE LES CRETES

3. LES VALLONNEMENTS BOCAGERS DES DESERTS

Structure paysagère n°1 : les marches de la forêt d'Andaine



Les cinq principales crêtes successives de la Forêt d'Andaine forment un vaste triangle dont les sommets culminent à environ 300 m d'altitude : c'est-à-dire près d'une centaine de mètres au-dessus de la vallée de la Vée au nord et de la poiraie du Domfrontais (unité paysagère voisine), au sud.

Ce vaste massif forestier, qui repose sur du grès armoricain est ondulé car sillonné de plusieurs cours d'eau : le Ruisseau de Mousse et aux Bœufs, l'Andainette ... qui ont creusé des vallons parallèles et créé des paysages forestiers typiques de milieux acides (fougères, myrtilles, hêtres, chênes, pins, épicéas...), aux ambiances assez austères, opaques et peu tournées vers les pourtours bocagers plus largement habités.

● Les routes de crête forestières rectilignes

Chacune des cinq principales crêtes est « coiffée » en partie sommitale, d'une route forestière qui épouse le tracé rectiligne du relief. Ces routes, parfois droites sur près de 10 km, permettent de traverser l'ensemble du massif forestier. Ces parcours n'offrent que de très rares vues vers l'extérieur de la forêt et ses structures voisines. Ces dernières sont cachées derrière des rideaux denses et sombres de feuillus (chênes, hêtres, bouleaux) et de conifères (pins sylvestres, sapins...).

Si les parcours apparaissent plutôt homogènes, voire austères, la diversité d'essences et de typologies de boisements (taillis, futaies, taillis sous futaies) ainsi que l'envergure de la forêt et de ses tracés routiers (concentriques, linéaires), lui confèrent un caractère grandiose et remarquable. Le carrefour de l'étoile d'Andaine montre, tout à la fois, la volonté d'aménagement qui a présidé à la gestion forestière et, aujourd'hui, celle de faire découvrir de multiples éléments remarquables : arboretum, arbres majestueux ou éléments de patrimoine bâti.



Une des rares clairières en pré-verger, au cœur de la forêt d'Andaine. RD 908 au Triage des Loges, Champsecret.



Cluse, vallée perpendiculaire aux crêtes boisées, au sein de laquelle les sources d'eau chaude ont été captées par les thermes.

● La forêt domaniale

La forêt d'Andaine englobe à l'est, la forêt de la Ferté et le bois de Magny. Des landes et taillis étaient le résultat de l'exploitation du site par les forges voisines (La Sauvagère, Champsecret, Saint-Patrice-du-Désert). Aujourd'hui, une majorité du site est composée de futaies de conifères (pins sylvestres, épicéas communs et de Sitka, sapins pectinés et résineux exotiques). Les feuillus présents au cœur et vers le sud du massif se partagent entre le hêtre et le chêne sessile. L'ensemble a toujours été exploité pour la production de bois, créant des paysages forestiers évolutifs, résultats de coupes rases et de replantations successives.

Au sein de cette vaste forêt presque dépourvue d'habitations, les étangs constituent des repères marquants. Ces retenues d'eau donnent à voir des paysages plus rassurants car ouverts et lumineux. Souvent, une maison forestière, une ferme ou une auberge isolée accompagne l'ouvrage, donnant ainsi une image anthropisée et plus accueillante au paysage.

● La clairière thermale et touristique de Bagnoles-de-l'Orne

La station thermale de Bagnoles-de-l'Orne fait figure de véritable événement paysager à l'échelle de la forêt d'Andaine, mais également à l'échelle de toute l'unité paysagère. A la fois porte d'entrée dans l'unité depuis le sud et la Poiraise du Domfrontais, et également point d'étape lors de la traversée est-ouest de la forêt par la RD 335, la station de villégiature du XIX^e siècle est un paysage très inattendu. Organisée au niveau d'une cluse, vallée creusée perpendiculairement dans les crêtes par la Vée, Bagnoles de l'Orne a des aspects de village de moyenne montagne où le tissu urbain resserré (styles Art Déco et Belle Époque) s'organise autour d'un vaste bassin paysager circulaire. Cafés, boutiques de souvenirs, grands hôtels, villas, châteaux et thermes dialoguent avec les escarpements spectaculaires des gorges de la Vée. Ravins, chaos rocheux et falaises minérales baignés aux pieds par le cours tumultueux de la Vée, donnent à l'ensemble, une image montagnarde hors du temps, saisissante.



Plan d'eau sur la Vée et hôtel à Bagnoles de l'Orne.



Villas et immeubles du centre-ville de Bagnoles-de-l'Orne décorés de tourelles, balcons, bow-windows, avec dominante de colombages rouge brique sous ardoises.



Escarpelements rocheux dominant le paysage, établissement thermal. Bagnoles-de-l'Orne.

● Clairières et patrimoine minier

Les paysages de la limite nord-ouest de la structure sont marqués par la présence d'un patrimoine minier important. Ces ouvrages, véritables paysages de ruines, sont des événements magistraux qui émergent de la forêt pour en donner une épaisseur historique : fours de calcination, cheminées... Ces différents éléments évoquent dans une expérience paysagère saisissante, la transformation du minerai en métal (au Moyen-Age), la sidérurgie (entre le XVI^e et le XIX^e siècle), les mines de fer (entre 1900 et 1970).



Ancien four de la Haie, à proximité de la Ferrière-aux-Étangs.

Les mines de fer n'ont pas uniquement laissé dans le paysage d'imposantes ruines industrielles, mais également des carrières dont était extrait le fer. Celle du synclinal de la Ferrière-aux-Étangs, aujourd'hui en eau, est sans doute la plus notable.

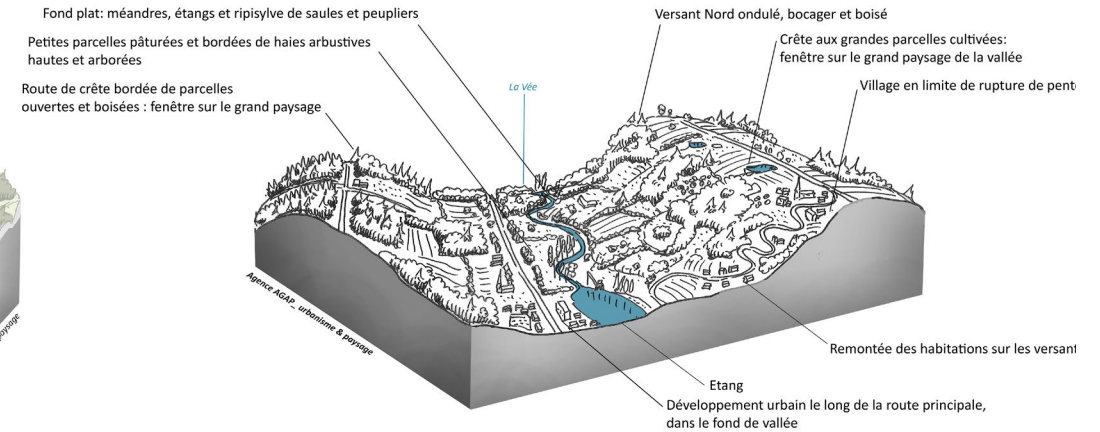


Ancienne carrière d'extraction du minerai de fer, aujourd'hui en eau, le long du synclinal de La Ferrière-aux-Étangs.

Structure paysagère n°2 : la vallée bocagère mixte de la Vée, entre les crêtes



Vallée encadrée au nord et au sud par des crêtes, elle abrite les sinuosités de la Vée. La rivière est encadrée de versants ondulés bocagers et resserrés jusqu'à mi-pente. Entre ces bocages, les prairies fourragères et pâturées alternent. Au-delà, vers la crête, les pentes s'atténuent et sont plus largement ouvertes et cultivées, vers l'unité voisine des collines étirées du Houleme au nord, ou bien boisées vers le sud (structure des marches de la vallée d'Andaine).



● La vallée bocagère mixte : alternance de cultures et de pâtures

Le fond de vallée très ouvert et plat par endroit, sur environ 300 m de largeur, offre à voir des paysages bocagers avec occupation des sols mixte, partagée entre parcelles labourées et cultivées en augmentation (blé, orge, maïs ensilage, colza) et parcelles en prairies fourragères ou de pâturage permanent. En fond de vallée, au bord de la Vée où les parcelles sont les plus humides et resserrées, la présence d'animaux est la plus importante (bovins).

Les parcelles sont généralement encadrées de haies arbustives hautes et arborées. Les vues sur le lointain sont rares, bien que la présence des coteaux qui dominent la vallée, est omniprésente et confère à cette campagne un aspect intime, enveloppée au creux des reliefs.

La ville de la Ferté-Macé occupe une place importante au sein de cette structure. Elle est positionnée à l'extrémité est de la Vallée de la Vée et se développe autour d'un vaste plan d'eau, à l'interface entre vallée bocagère, coteaux boisés et crêtes mixtes.



Fond de vallée plat avec un plan d'eau au second plan ; Vers La Ferté-Macé.



Habitation implantée sur la crête, en limite de rupture de pente, en surplomb d'une retenue d'eau. La Coulonche.

● Les ravins boisés et étangs perchés

De nombreux ruisseaux qui naissent au sommet des crêtes nord et sud, cisèlent les versants en petits vallons encaissés qui dessinent sur les coteaux, des interfluves arrondis et boisés. Cette caractéristique est encore plus notable sur le versant nord, sur lequel villages et hameaux se sont organisés à la faveur de ces micros reliefs, autour de retenues d'eau et mares, près du lit des ruisseaux.



Ferme implantée sur la crête, en limite de rupture de pente, en surplomb d'une retenue d'eau. La Coulonche.



Au second plan du rebord de crête cultivé, un vallon boisé cisèle le versant arrondi.
Vers La Prévotière. La Coulonche.



Vue depuis un coteau semi-boisé (feuillus). Vers Le Pistolet. La Sauvagère.

● La route des crêtes

Au sommet de la crête, le paysage est organisé en parcelles céréalières et de labours, peu maillées et donc largement ouvertes sur les horizons lointains. Des villages et hameaux dominent la vallée de la Vée et sont traversés par une route rectiligne qui offre une vue panoramique en contrebas, au nord comme au sud des crêtes.

Des haies bordières discontinues qui longent cette route, donnent rythme au parcours.



Vue depuis un coteau semi-boisé (feuillus). Vers Le Pistolet. La Sauvagère.

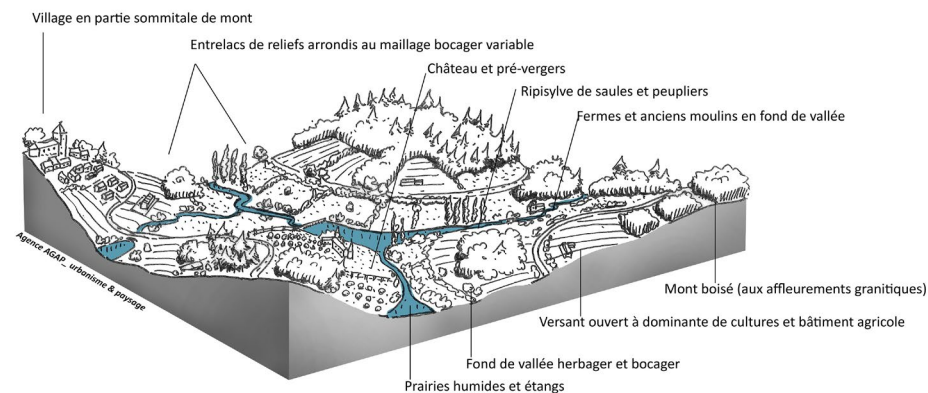
Structure paysagère n°3 : les vallonnements bocagers des Déserts



La structure se caractérise par un entrelacs de reliefs mamelonnés où une multitude de petites crêtes boisées (affleurements granitiques) alternent avec des fonds de vallées bocagers et herbagés. Ces paysages dominés par les prairies permanentes et un bocage plutôt resserré sont la résultante de sols pauvres et superficiels qui ont donné au Moyen-Age, son nom de « Déserts » au territoire.

Notons cependant au sud de la structure, une transition vers un secteur de plateau plus ouvert, où dominent les grandes cultures.

Cet ensemble complexe, où il est difficile de se repérer, offre ainsi une grande diversité d'ambiances paysagères : depuis l'intimité de la vallée fermée et humide jusqu'à la partie sommitale, boisée ou ouverte et de grandes cultures.



● Les rivières et plans d'eau allongés

La structure est parcourue de très nombreux cours d'eau où des mares et étangs ont été aménagés au fil des vallonnements et des renforcements du relief que ces cours d'eau ont creusés. Un patrimoine bâti constitué de nombreux moulins est souvent associé à ces retenues d'eau.



Ancien moulin au creux d'un vallon boisé et en contrebas d'une retenue d'eau. Le Moulin de la Chaux. La Chaux.

● Un entrelacs de reliefs arrondis constitué de vallées aux faciès variés

La structure est parcourue de vallées qui offrent à voir des paysages de courbes assez variés en fonction de l'encaissement de la rivière et de la pente plus ou moins forte qu'accusent les coteaux.

- Les secteurs de vallée les plus ouvertes (souvent vers l'aval des cours d'eau), sont occupés depuis le sommet jusqu'au pied des versants, de manière mixte, entre prairies fourragères et cultures. Les parcelles sont de taille moyenne et les talus bocagers sont disparates donnant à voir des profondeurs de champs assez importantes. Les prairies permanentes occupent des fonds de vallées ouverts, parfois humides.
- Les secteurs de vallées les plus encaissés (souvent vers l'amont des cours d'eau), sont occupés de manière plus homogène par les prairies permanentes, depuis le fond de vallée jusqu'au sommet des collines. Ces pâtures, parfois ponctuées de vergers, sont encadrées d'une maille bocagère plus dense et multi-strates. Ces secteurs de vallées sont ponctuellement entièrement boisés, renforçant la difficulté d'appréhender la structure et d'y trouver ses repères.



Secteur de vallée encaissé bocager et herbager. La Maissonette. Saint-Sauveur de Carrouges.

● Prés-vergers

Les reliefs arrondis sont ponctués de nombreuses fermes et hameaux enveloppés dans des reliques de prés-vergers (pommiers et poiriers) de plein vent. Ces derniers sont généralement pâturés par des bovins donnant à ces paysages des teintes vertes claires et une texture rugueuse aux prairies ondulées.



Pré-verger et ferme encadrés au second plan par une colline boisée. La Motte-Fouquet.

● Les buttes boisées et affleurements granitiques

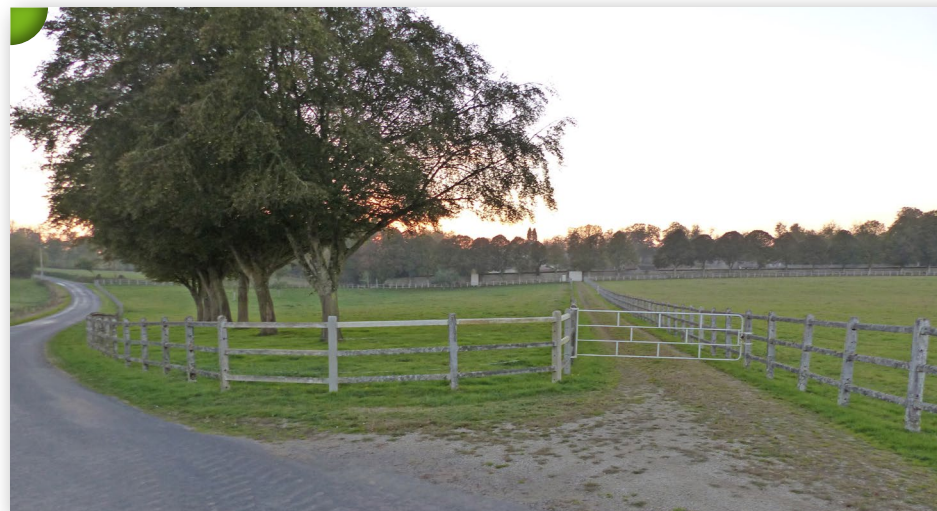
Bois de Bonfit, Bois de là l'Eau, Bois de Monthard, Bois de Ste-Marie, Bois de Crochet... sont autant de petits boisements qui coiffent la multitude de collines aux affleurements granitiques qui composent la structure. L'utilisation de feuillus ou de résineux confèrent des lisières plus ou moins transparentes et des lignes de crêtes variant au cours des saisons, ou non.



Affleurements granitiques et ses boisements de feuillus associés sur un versant pâturé.

● Les châteaux et les haras

La structure paysagère est ponctuée de nombreux châteaux, manoirs et haras qui dessinent, par les alignements des chemins d'accès, de grandes lignes structurantes dans un paysage fait de courbes.



Vaste prairie à chevaux encadrée par ses barrières blanches caractéristiques qui dessinent l'allée d'accès au Château de La Motte-Fouquet.



Château de Carrouges.

Matériaux et architecture



Les spécificités locales liées à l'usage de certains matériaux de construction ainsi qu'à un type d'architecture contribuent à la caractérisation d'un paysage. C'est pourquoi elles font l'objet d'une analyse.

Les caractéristiques architecturales ne sont pas fortement tranchées à l'échelle de l'unité paysagère des crêtes forestières d'Andaine, l'usage de la brique et du granit est notable. L'unité couvre une diversité de sol (argile, granit, grès, schistes...) à l'origine d'une architecture hétérogène, caractérisé par des matériaux variés et des couleurs allant du rouge au gris. Cependant, à l'échelle locale, l'usage d'un granit ferrugineux, qui donne à la pierre un aspect plus sombre, est également présent.

On note aussi, aux abords des hameaux et corps de ferme, la présence significative de granges en bois et torchis. Peu utilisées car exigües et peu adaptées aux besoins actuels des agriculteurs (stockage des céréales/ foin, stockages des engins agricoles), celles-ci, tombent le plus souvent en ruine.



Grange traditionnelle à La Coulonche : pans de bois et torchis.



Usage de la brique mélangée au granit à la Ferté Macé. Façades en briques : encadrements, bandes et chaînes d'angle en granit clair, sous ardoises.



Hôtels et villas à Bagnoles-de-l'Orne. Architecture « Belle Époque » inspirée de l'architecture traditionnelle normande avec la reprise des motifs de colombage. Nombreux encorbellements, usage de la brique et d'éléments de décoration et usages d'éléments pittoresques comme les tourelles.

C'est l'architecture du XIX^e siècle, dite Belle-Époque, qui forme l'ADN de Bagnoles-de-l'Orne. Les constructions des villas répondent à un cahier des charges précis basé sur des matériaux, dont l'origine doit être locale (bois, brique, grès et fer) et un code couleur à respecter (vert pour la forêt, bleu pour l'eau, jaune pour l'air et rouge pour la terre).

Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage.

Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale. L'Atlas des paysages en considère deux en particulier :

- les représentations qui font référence à une culture locale, et qui traduisent la manière dont les habitants perçoivent et vivent leur territoire. Celles-ci ont été collectées lors des Ateliers du paysage et ont été intégrées à l'atlas selon les principes suivants :
 - si les paysagistes partagent les modifications apportées par les participants des ateliers, ils les font leur, et le texte ne rendra pas compte des modifications apportées ;
 - si les paysagistes ne partagent pas les modifications proposées par les participants des ateliers, le texte rendra compte et explicitera les différences d'appréciation ;
 - si les paysagistes et les participants aux ateliers ne mettent pas en avant les mêmes dynamiques et tendances d'évolution, il en sera rendu compte ;
 - enfin, si les ateliers ont mis en avant des attachements locaux particuliers, la caractérisation des unités proposées par les paysagistes, rendra compte de ces attachements particuliers.
- les représentations paysagères qui renvoient à une culture académique et sont véhiculées par les arts (littérature, peinture, photographie, cinéma...), les médias... Une recherche bibliographique a permis de rassembler les éléments les plus évoqués au fil de l'histoire.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

● L'appropriation du nom

L'intitulé de « Les crêtes forestières d'Andaine » est tout à fait reconnu à l'unanimité par les participants. La discussion sur le nom n'amène pas plus de commentaires.

Ateliers du paysage

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Des discours des participants, entendus au cours des différents ateliers, émerge une perception de l'unité paysagère assez homogène dans la mesure où, et contrairement à plusieurs unités paysagères, les participants n'ont pas identifié de sous-ensembles, mais davantage plusieurs lieux emblématiques qui sont les mêmes cités d'un atelier à l'autre, soulignant d'autant plus leur valeur emblématique. L'unité de ces trois sous-ensembles est bien le maillage bocager qui ici, et de façon très visible, depuis le long des routes (RD 235, RD 387), prend des allures de basses montagnes rappelant les paysages du Limousin, cet autre pays d'élevage bovin.



Ateliers du paysage - Juvigny

- **La forêt d'Andaine et le secteur de la ville de Bagnoles-de-l'Orne** avec ses maisons de la Belle Epoque et son centre thermal qui draine de nombreux curistes et touristes tout au long de l'année. L'un des Ateliers mutualisés s'est déroulé dans le château qui accueille l'hôtel de ville au milieu d'un parc arboré. Cet espace se complète par la « Forêt de Bagnoles » qui correspond à la partie ouest du massif forestier andain.

... /...

... /...

Comme partout dans l'Orne, cette forêt est le lieu privilégié des pratiques de plein air en trouvant de nouvelles sources de revenus pour les propriétaires qui sont des particuliers ou l'Office National des Forêts (chasse à courre, chasse à tir, cueillette des champignons...). La partie est de la ligne de crête offre plusieurs vues panoramiques vers le sud du département. Dans sa partie sud-est, c'est également la partie de l'Orne qui s'ouvre sur la Mayenne voisine en offrant, en particulier, deux points de vue panoramiques remarquables depuis le Roc au Chien et la Chapelle-Saint-Antoine orientée vers le Pays de Pail situé dans le département limitrophe à l'Orne, près des Gorges de Villiers du côté ornais. Enfin, la forêt d'Andaine se dessine dans les discours en vis-à-vis de la Forêt d'Écouves par des notions de relief, d'essences et de climat « *Il fait froid à Écouves...* ».

- **Le secteur de La Ferté-Macé**, qui avec La Ferrière-aux-Étangs a été évoqué à travers le Mont-Brûlé, partage un passé artisanal et industriel, la première tournée vers le tissage et la deuxième vers les mines dont il reste aujourd'hui quelques vestiges industriels. La ville de la Ferté-Macé, qui regroupait les usines à textiles, s'organisait alors avec son territoire où se dispersaient de nombreux hameaux de tisserands. Cette activité de tissage relevait d'un modèle économique familial où « *le tissage venait compléter l'élevage de trois vaches* ». Les bourgs de Magny-Le-Désert, La Fenderie, La Verrière, le Champ-de-la-Pierre agrémenté de la chapelle de la Raitière sont autant de lieux qui gardent, dans leur bâti, le souvenir de cette période révolue. Le village de Joué-du-Bois qui rassemble de nombreux points d'intérêt (manoir, chapelle Saint-Jacques, chapelle Saint-Roch, oratoire à la Boucherie, dolmens et menhirs de la Pierre au Loup, de la Pierre toquante en forêt), marque le changement de paysage entre la Ferté-Macé et Carrouges.

- Le troisième pôle de l'unité paysagère s'organise autour de la ville de **Carrouges** connue pour son château géré par le Centre des monuments nationaux. « *C'est une bosse avant l'ouverture sur la plaine d'Argentan. C'est le passage du bocage à la plaine avec un dénivelé de 200 mètres* ». La position de Carrouges est celle d'un carrefour entre Paris et la Bretagne, les plages de Normandie et la Loire. Encore aujourd'hui, les participants évoquent une grande foire aux bestiaux qui est la Foire aux Poulains, très renommée.

Ateliers du paysage

Entre modèles locaux et globaux, des motifs d'attachement partagés ou plus confidentiels

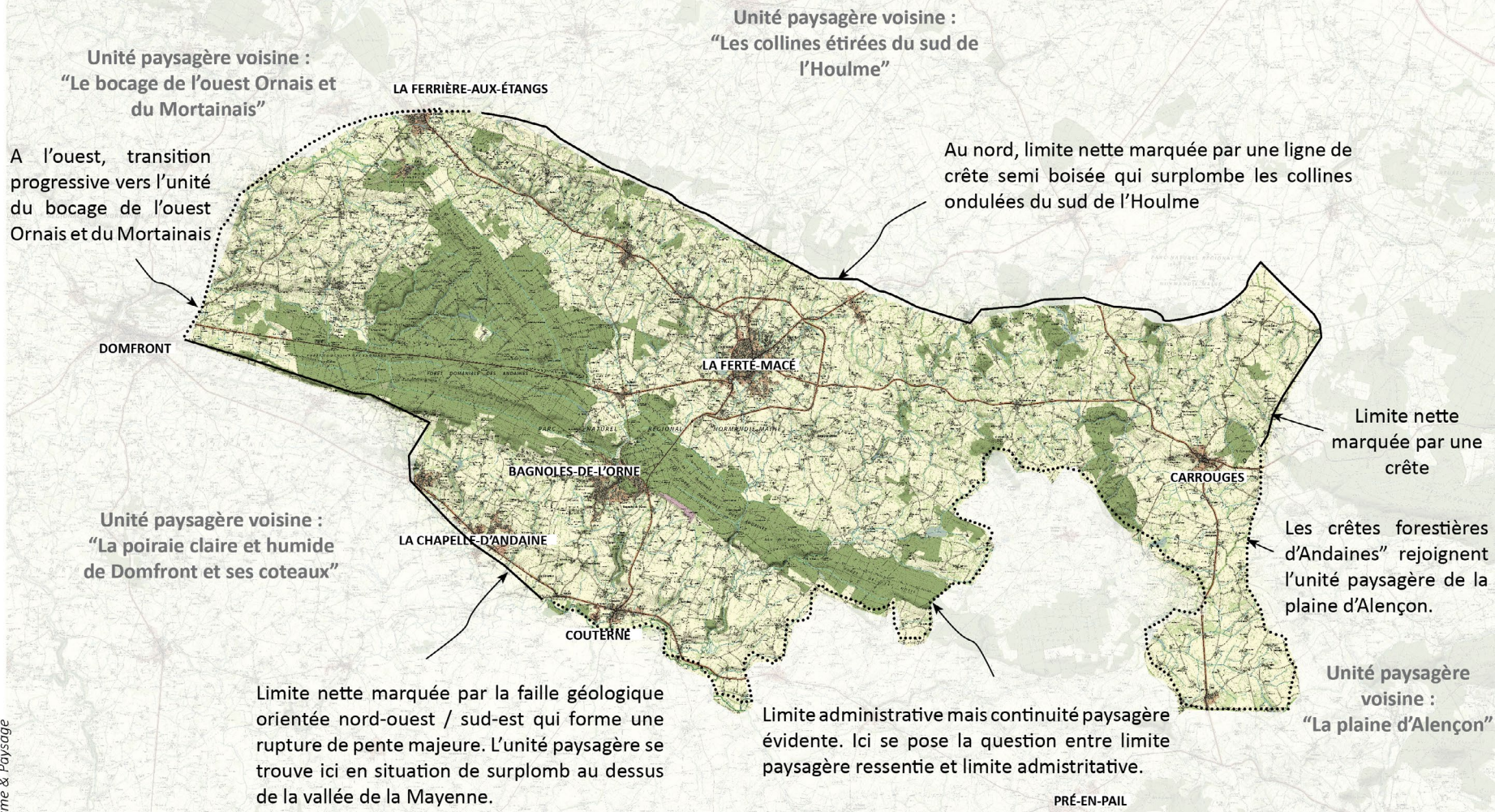
Certains éléments du paysage de l'unité paysagère font l'objet d'une attention particulière aussi bien à l'échelle locale que globale comme la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne et le site emblématique du Roc au Chien. A l'échelle locale, on insiste cependant plus sur ce qu'offre le paysage au quotidien ; comme la forêt domaniale d'Andaine identifiée comme un espace de loisirs, un lieu de promenade pour les habitants, et sur les lignes de crête qui donnent à voir des vues panoramiques vers la plaine de la Mayenne au sud.

Les limites de l'unité paysagère



Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. Celle-ci a été définie pour être en cohérence avec les unités définies au niveau national, elle est pertinente pour une lecture à une échelle du 1/100 000.

LES CRÊTES FORESTIÈRES D'ANDAINE- Caractérisation des limites de l'unité paysagère



Unité paysagère voisine :
"Le bocage de l'ouest Ornaï et du Mortainais"

A l'ouest, transition progressive vers l'unité du bocage de l'ouest Ornaï et du Mortainais

Unité paysagère voisine :
"Les collines étirées du sud de l'Houlme"

Au nord, limite nette marquée par une ligne de crête semi boisée qui surplombe les collines ondulées du sud de l'Houlme

Unité paysagère voisine :
"La poirai e claire et humide de Domfront et ses coteaux"

Limite nette marquée par la faille géologique orientée nord-ouest / sud-est qui forme une rupture de pente majeure. L'unité paysagère se trouve ici en situation de surplomb au dessus de la vallée de la Mayenne.

Limite administrative mais continuité paysagère évidente. Ici se pose la question entre limite paysagère ressentie et limite administrative.

Limite nette marquée par une crête

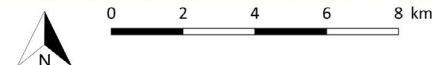
Les crêtes forestières d'Andaines rejoignent l'unité paysagère de la plaine d'Alençon.

Unité paysagère voisine :
"La plaine d'Alençon"

Légende :	
Limites paysagères progressives	•••••
Limites paysagères nettes	—
Zones urbanisées	
Forêts/ Réseau bocager	
Espaces agricoles	
Réseau hydrographique	

PRÉ-EN-PAIL

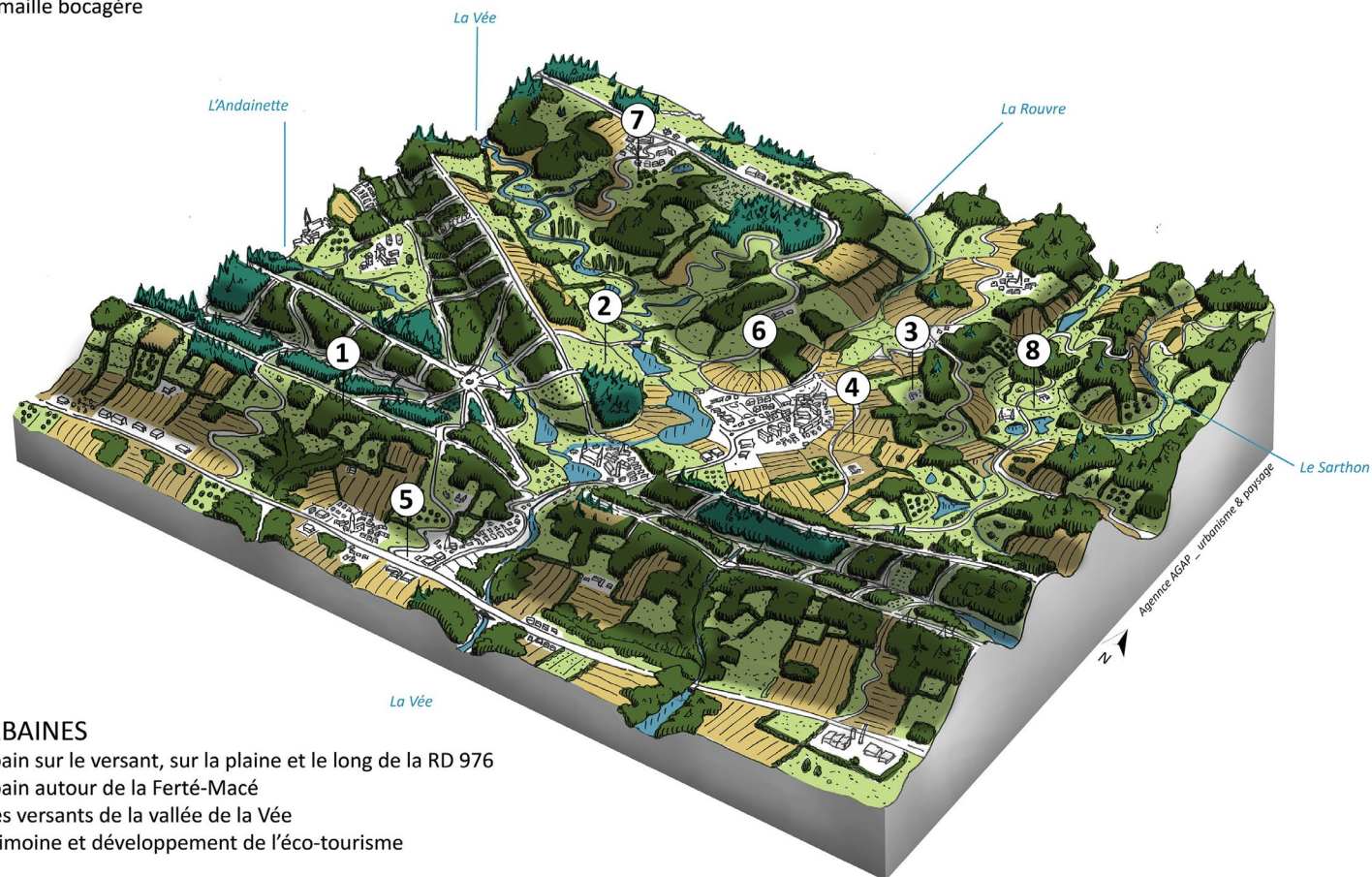
(Sources de la carte : IGN Bd TOPO, Corine Land Cover, Bd Alti) - Juillet 2017



LES CRETES FORESTIERES D'ANDAINE - Dynamiques paysagères

DYNAMIQUES AGRICOLES ET SYLVICOLES

1. Boisement et épaississement des haies
2. Plantations de conifères.
3. Implantation de bâtiments agricoles de grande dimension
4. Simplification de la maille bocagère



DYNAMIQUES URBAINES

5. Développement urbain sur le versant, sur la plaine et le long de la RD 976
6. Développement urbain autour de la Ferté-Macé
7. Urbanisme diffus des versants de la vallée de la Vée
8. Valorisation du patrimoine et développement de l'éco-tourisme

Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose à la fois sur les dynamiques réelles : à partir de la base de connaissances issues de l'inventaire des paysages (2001), d'un travail de terrain, de l'étude de données statistiques (données INSEE, Fichier des Logements par Communes, Mise à jour des informations cadastrales, Registre Général Parcellaire, Etablissement Public Foncier de Normandie, des Fichiers fonciers (DGFIP) et Sitadel 2), de données photographiques : vues aériennes de l'IGN - années 50 et prises de vues obliques (observatoire de la DREAL depuis une vingtaine d'années) ; mais également sur les dynamiques perçues par les habitants, à partir des données récoltées lors des Ateliers Paysages à l'échelle locale.

Dans l'Atlas paysager de 2001, l'éclaircissement du bocage est noté au nord et à l'ouest de l'unité de la forêt d'Andaine. Cette dynamique ne semble pas s'être enrayée puisque les résultats de l'analyse statistique menée par la DREAL, entre 1994 et 2012, montrent une diminution d' 1 km par km² de linéaire de haies, soit une baisse de 20 %.

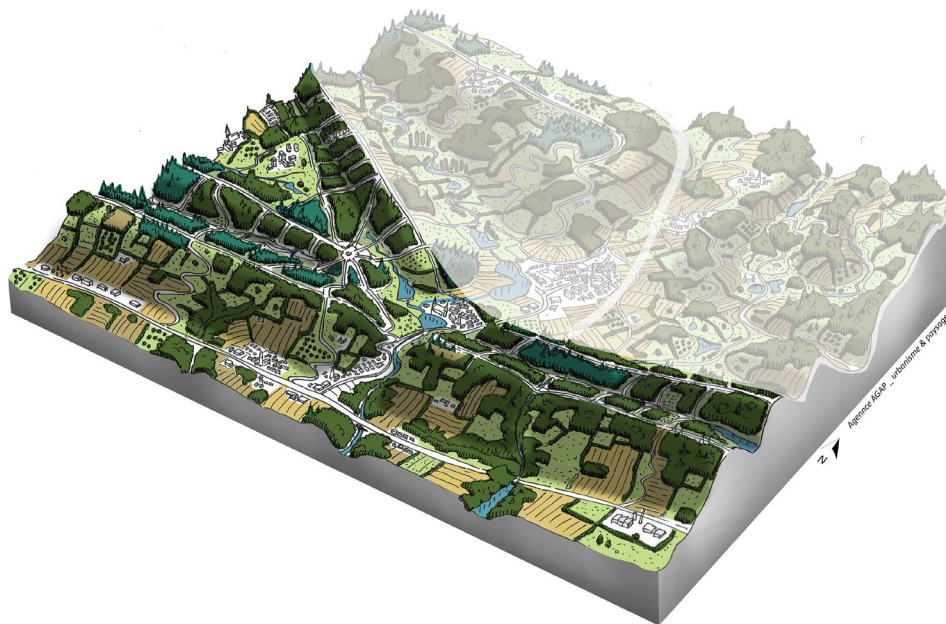
Par ailleurs, l'atlas de 2001 soulignait l'utilisation de crépis blancs sur les moellons de granit ou de grès comme un processus nouveau qui modifiait fortement la présence des constructions traditionnelles dans le paysage.

Depuis le début des années 2000, les dynamiques les plus notables sur les paysages de l'unité sont sans doute :

- le développement accru des boisements d'anciennes pâtures initié depuis les années 1990,
- la poursuite du processus de simplification de la maille bocagère et de l'épaississement des haies restantes,
- la poursuite d'un urbanisme linéaire le long des axes routiers, notamment aux abords des villes et bourgs principaux.

Dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

- Dynamiques de la structure paysagère n°1 : les marches de la forêt d'Andaine
- Développement urbain sur le versant, sur la plaine et le long de la RD 976



Photographies aériennes 1949-2012 (Données GEOPORTAIL) - Sud de Bagnoles de l'Orne.

On constate un développement urbain relativement important au niveau du versant orienté sud de la structure paysagère des marches de la Forêt d'Andaine, comme ici au sud de Bagnoles-de-l'Orne. Un développement similaire s'opère également le long de la RD 976, axe structurant du sud de l'unité.

- Boisement et épaississement des haies



Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

L'évolution de la clairière de Champsecret permet de constater les dynamiques de reboisements ainsi que l'épaississement des haies aux abords des constructions.



Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

A Antoigny, on constate un épaississement des boisements et des couverts forestiers, la construction de bâtiments agricoles de grande dimension, une forte régression des vergers et arbres isolés, ainsi que des haies bocagères.

Cette évolution lente et progressive a permis l'agrandissement des parcelles cultivées pour faciliter la mécanisation et donc le développement des labours. Depuis les années 2000, le paysage a continué à se rationaliser pour dessiner des lisières toujours plus nettes et franches entre espaces très ouverts de culture et espaces complètement fermés et boisés.

Au sein des espaces non forestiers, on relève une nette augmentation de la part des cultures par rapport aux prairies et fourrages. Source : Registre Parcellaire Général (RGP).

- Plantations de conifères



Photographies aériennes prises sur la commune de Juvigny-sous-Andaine. Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

Dans l'Atlas des paysages publié en 2001, une baisse du monopole du pin dans la forêt d'Andaine ainsi qu'une hausse de la hêtraie au détriment de la chênaie est mentionnée.

La dynamique d'évolution des forêts sur l'ensemble de l'unité, et spécifiquement sur la structure n°1, permet de relever une nette évolution des surfaces boisées : près de 20 % supplémentaires entre 1998 et 2015 avec une augmentation de la part des feuillus aux dépens des conifères. Source : BD Forêt en 1998 et en 2012 (inventaire forestier).

Si l'on constate globalement un recul des conifères par rapport aux feuillus (d'après BD Forêt en 1998 et en 2012 - inventaire forestier), la dynamique de plantation de résineux reste importante dans les forêts privées.

● **Dynamiques de la structure paysagère n°2 : la Vallée de la Vée**



Photographies aériennes 1998-2018 (Données GEOPORTAIL).

Si le centre de La Ferté-Macé présente la même armature qu'au milieu du siècle dernier, le développement récent (depuis les années 2000) continue de s'étendre sur ses abords avec le confortement de zones pavillonnaires et le développement de zones d'activités.

- **Urbanisme diffus des versants de la vallée de la Vée et implantation de bâtiments agricoles hors d'échelle**

- **La création d'un plan d'eau de loisirs et développement urbain, autour de la Ferté-Macé**



Photographies aériennes 1949-2012 (Données GEOPORTAIL).



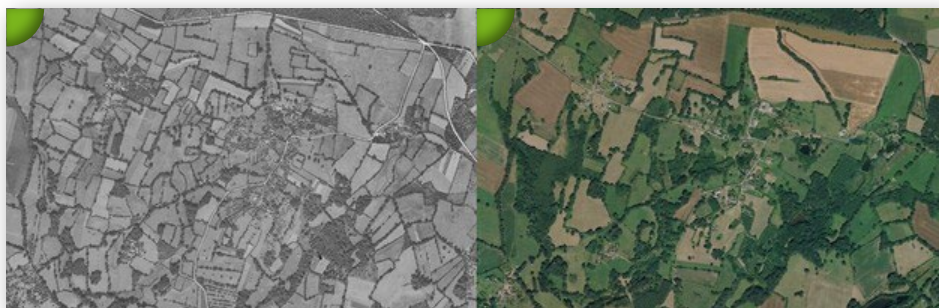
Urbanisme diffus des versants de la vallée de la Vée en appui des constructions existantes ou sur d'anciennes parcelles agricoles comme ici au village de la Coulouche.



Photographies aériennes 1949-2012 (Données GEOPORTAIL).

La Coulonche : implantation de bâtiments agricoles en rupture de plateau et disparition de prés-vergers. L'évolution des pratiques agricoles nécessite des bâtiments de plus en plus importants notamment de bâtiments pour la stabulation.

- **Simplification de la maille bocagère**



Photographies aériennes 1949-2012 (Données GEOPORTAIL) ; Commune de la Sauvagère.



Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

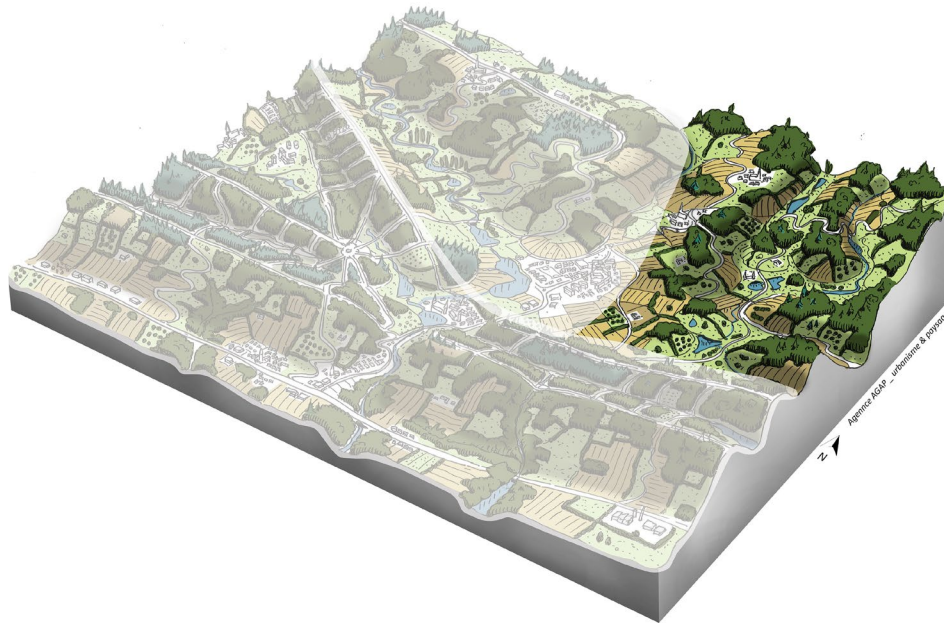
Sur l'ancienne commune de la Sauvagère, l'évolution du parcellaire est importante et témoigne d'efforts de remembrement qui aboutissent à une forte diminution du bocage et donc d'un agrandissement des parcelles cultivées. Cette dynamique se double de l'épaississement des haies restantes et du développement des boisements existants.



Photographies aériennes 1998-2017 (Données GEOPORTAIL).

Dans l'Atlas des paysages publié en 2001, la présence de peupliers dans les affluents de la Vère est soulignée. Aujourd'hui, le processus de plantation ne semble pas s'être enrayé. Au contraire, les arbres plantés dans les années 1990 prennent une place importante dans les paysages qu'ils dominent dorénavant, tandis que des plantations récentes (depuis les années 2000) complètent un processus de fermeture des fonds de vallée humides

• **Dynamiques de la structure paysagère n°3 : les vallonnements bocagers des déserts**



• **Valorisation du patrimoine et développement de l'éco-tourisme**



Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

Valorisation paysagère du parc du Château du Champ de la Pierre avec ouverture de vues sur l'étang de la Forge et valorisation d'anciens vergers.

• **Extension urbaine à Joué-du-bois**



Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

Sur la commune de Joué-du-Bois, l'extension de l'urbanisation sur les parcelles agricoles est notable (création de voirie de lotissement, agrandissement du site industriel).

• **Extension urbaine de Carrouges sur les versants**



Photographies aériennes 2001-2017 (Données GEOPORTAIL).

- Réduction du bocage



Photos DREAL / ROMEO INDIA (2000) et Marc HELLER (2014).

Les évolutions dans la commune de la Motte-Fouquet, dans les dernières décennies, poursuivent la forte réduction du bocage avec l'arasement des haies pour un agrandissement des parcelles cultivées, ici dédiées aux labours.

Les dynamiques perçues lors des ateliers

Les dynamiques des paysages, relevées par les participants, concernent essentiellement **l'évolution des pratiques agricoles** qui se révèlent très variables d'une commune à l'autre. « *Chez moi, il n'y a plus de vaches à lait. Les terres agricoles sont devenues des terres de loisir pour la pâture des chevaux allant de l'élevage des purs sang à la balade familiale en calèche* ».

Ailleurs, c'est l'agrandissement des exploitations qui est souligné et le passage à la prédominance de la culture du blé et du maïs ensilage par rapport au système précédent de la polyculture et de l'élevage bovin. Dans une autre commune, à proximité de Carrouges, « *Saint-Martin-des-Landes est resté très agricole avec des laitières dans des vraies fermes et qui continuent de s'agrandir* ».

Chaque évolution agricole a finalement développé un paysage qui lui est propre et laissant une place, plus ou moins marquée, au bocage unanimement présent autrefois. Au fil des échanges, l'intervention d'un habitant, également formateur agricole, fait remarquer l'absence de corrélation qu'il y a entre la

dimension des parcelles et les résultats économiques de l'exploitation. « *La recherche d'agrandissement des parcelles n'est pas synonyme d'exploitations plus rentables. C'est l'ensemble du modèle agricole qui doit être interpellé. Je prendrai l'exemple des « Bœufs fermiers du Maine » ou de la filière des « Volailles de Loué » qui ne sont pas des systèmes intensifs et qui pourtant proposent des produits à forte valeur ajoutée. Ces filières de qualité répondent aux nouvelles attentes sociétales et de consommation. Et des fois, j'ai souvent le regret d'avoir parmi les jeunes agriculteurs que je forme, davantage de chauffeurs que d'exploitants agricoles* ».

Comme partout ailleurs dans l'Orne, est regretté, ce qui est ressenti comme la **disparition des haies** qui dessinent le bocage, du fait de l'agrandissement des parcelles agricoles et la forte mécanisation des pratiques agricoles pour faciliter le travail dans les champs. Les raisons sont à la fois le remembrement et l'évolution du matériel en vue d'une productivité toujours plus importante. Le remembrement a créé des conflits qui ne sont toujours pas réglés. Cependant, est également reconnu, qu'ici les paysages sont préservés. L'absence d'axes routiers a induit le maintien d'une faible densité d'habitation : « *Avec 48 habitants par kilomètre carré, nous sommes la Creuse de l'ouest !* ». Le système de calcul de la prime de la Politique Agricole Commune a également induit l'augmentation de la taille moyenne des parcelles.

Aujourd'hui, est amorcée une deuxième évolution des paysages de bocage avec la **disparition des clôtures**, les vaches restant dans les bâtiments, et aussi une prise de conscience concernant l'importance du maintien des haies : « *Près de 70 000 arbres ont été plantés !* ». Une réflexion est lancée sur le lien entre pratiques agricoles et paysage. « *La difficulté, c'est que ces terres [de bocage] ont énormément de valeur paysagère mais aucune valeur agricole.* » Tout le monde s'accorde à dire que « *L'Orne sans les vaches sous les pommiers, ça manque ! C'est une attraction touristique très forte* ».

Ateliers du paysage

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Les dynamiques réelles et les dynamiques perçues sont proches avec pour constat une évolution des paysages directement liées à l'évolution des pratiques agricoles. Toutefois, l'évolution des pratiques agricoles et leurs effets sur les paysages ruraux sont fortement ressentis, c'est une disparition du bocage qui est perçue, et non pas seulement une ouverture du maillage formé par les haies. Les raisons invoquées sont le remembrement et une volonté d'augmenter la productivité alors que les remembrements n'ont plus cours depuis les années 90.

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



A partir d'une analyse alliant l'analyse des paysagistes et les perceptions locales, les forces et les faiblesses de l'unité paysagère ont fait l'objet d'une synthèse.

● Développement de l'urbanisation selon des logiques d'urbanisation linéaire et de mitage de l'espace agricole

- Développement récent des villages dans les pentes et le long des axes routiers principaux (les routes départementales, en entrée de villes).
- Perte d'attractivité des espaces urbanisés.

Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

La question posée par le sociologue aux participants en atelier « *Quels sont les atouts, les faiblesses ou les menaces pour préserver la qualité paysagère de votre territoire ?* » amène dans les discussions, plusieurs sujets qui sont ici présentés par thématique sans présumer d'un quelconque ordre d'importance.



Ateliers du paysage - Magny-le-Desert

Les 2 premiers sujets abordés concernent **l'évolution démographique** des communes qui compte souvent « *trois départs pour une arrivée* » et **le cadre réglementaire de l'urbanisme** pour ces communes le plus souvent soumises au Règlement Nationale d'Urbanisme (RNU). Selon les participants, il serait nécessaire d'avoir plus de souplesse dans la possibilité de rénover les bâtiments existants, éventuellement en lien avec la filière du bois active au sein de cette unité. La perspective d'élaborer des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale de type Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), suscite également des craintes que « *les petites communes soient oubliées pour les grandes communes* », sans pour autant résoudre les difficultés rencontrées au quotidien. Il semble également difficile de rénover (voire éventuellement de détruire) les ruines de maisons isolées dans la campagne alors que les maisons de bourg paraissent invendables auprès des néo-ruraux. Certains ont du mal à appréhender les activités agricoles, considérées comme des nuisances au cadre de vie (odeurs, terres sur les routes, passage des engins...).

Le 3^e sujet porte que la question des **haies du bocage**, qui finalement amène dans les échanges à parler des **haies dans les lotissements** et de la **place des arbres dans l'espace urbain**. Si l'évolution des pratiques agricoles vers l'agrandissement des parcelles est une menace perçue pour la préservation des bocages, bien qu'à relativiser selon les communes de l'unité paysagère, est également soulignée la disparition des pratiques sociétales d'entretien des haies le long des axes routiers qui autrefois étaient réalisées par les riverains. « *Aujourd'hui, on voudrait que les agriculteurs fassent gratuitement, pour la collectivité, ce que chacun faisait autrefois individuellement. Il y a même EDF qui dernièrement a coupé des arbres le long de la rivière en laissant les déchets sur place et donc à la charge de la commune qui a dû intervenir pour les ramasser* ». La 2^e menace qui porte sur la préservation des haies, est le foisonnement de réglementations sans cohérence entre elles. Un représentant de la Chambre d'agriculture précise l'existence de 17 réglementations différentes qui portent sur les haies. Au fil des échanges, émerge l'enjeu principal qui serait de développer une culture partagée de la gestion de la haie et du talus. « *Une haie, cela s'exploite. Cela se gère. Et cela est difficile de le faire comprendre à tout le monde* ». L'élu de la commune de Bagnoles rapporte que « *sa plus grande difficulté est la gestion des arbres de la ville (...). On s'est habitué à voir les arbres et les haies de façon figée depuis*

Ateliers du paysage

20 ans sans penser qu'il s'agit d'un bien commun mais vivant qu'il faut savoir gérer ». Un autre participant rapporte les mêmes difficultés que rencontre l'Office National des Forêts dans l'exercice de son métier et qui aujourd'hui se trouve obligé d'expliquer ses pratiques de gestion forestière par le biais de panneaux apposés dans les forêts qu'il gère.

Le 4^e sujet, perçu comme un atout, est le potentiel touristique tourné vers **l'écotourisme** qui induit une valorisation du paysage. Des travaux sont en cours sur quasiment toutes les communes pour inventorier les chemins de randonnée et construire un maillage complet du territoire. A cela, s'ajoutent les activités équestres de loisir, les massifs forestiers où se déroulent des activités diverses : la chasse à courre, la cueillette de champignons, la balade équestre, etc. Dans ce développement touristique, est souvent évoqué et attendu le **Parc naturel régional Normandie-Maine** dont l'implication sur les communes ornaïses est considérée encore limitée.

Ateliers du paysage

Atouts et opportunités

● Un potentiel touristique tourné vers l'écotourisme

- Activités équestres de loisirs.
- Massifs forestiers.
- Plans d'eau.
- Patrimoine bâti.

Faiblesses et menaces

● Simplification de la maille bocagère

- Réduction de la maille bocagère, agrandissement des parcelles et diminution des prés vergers.

● Fermeture des paysages

- Fermeture des vues sur le grand paysage (route des crêtes) par l'épaississement des haies et des boisements.
- L'épaississement des boisements existants et des haies bordières renforce la distinction entre les espaces privés et les espaces publics.

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Bagnoles-de-l'Orne-Normandie (Bagnoles-de-l'Orne, Saint-Michel-des-Andaines)
- Beauvain
- Carrouges
- Chahains
- Champsecret
- Ciral
- Domfront-en-Poiraie (Domfront)
- Dompierre
- Joué-du-Bois
- Juvigny-Val-d'Andaine (Juvigny-sous-Andaine)
- La Chapelle-d'Andaine
- La Chau
- La Coulonche
- La Ferrière-aux-Étangs
- La Ferté-Macé (Antoigny, La Ferté-Macé)
- La Motte-Fouquet
- Le Champ-de-la-Pierre
- Le Graï
- Le Ménil-de-Briouze
- Le Ménil-Scelleur
- Les Monts-d'Andaine (La Sauvagère, Saint-Maurice-du-Désert)
- Lonlay-le-Tesson
- Magny-le-Désert
- Méhoudin
- Perrou
- Rives-d'Andaine (Couterne, Geneslay, Haleine, La Chapelle-d'Andaine)
- Saint-Ellier-les-Bois
- Saint-Patrice-de-Désert
- Sainte-Marguerite-de-Carrouges
- Sainte-Marie-la-Robert
- Saint-Martin-des-Landes
- Saint-Martin-l'aiguillon
- Saint-Ouen-le-Brisoult
- Saint-Sauveur-de-Carrouges
- Tessé-Froulay

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Normandie**

2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. 02 35 58 53 27

1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1

Tél. 02 50 01 83 00

